



# Droit à l'image et Règlement de la Randonnée



## 1) Droit à l'image

Madame.....

Monsieur.....

**Autorise(nt) :** L'association « **Les p'tits pas du Thiou** » à me photographier et / ou à me filmer dans le cadre des différents évènements ou activités qu'elle organise.

L'utilisation et la diffusion non commerciale de mon image dans le cadre de ma promotion de l'association, notamment sur le site internet ainsi que sa reproduction sur quelque support que ce soit (papier numérique, reproduction actuelle ou future et ce, pour la durée de vie des documents réalisés ou ceux de l'association.

En cas d'acceptation, je renonce à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association « LppdT ». En contrepartie l'association s'engage à respecter l'image et à ne l'utiliser que dans le cadre précédemment défini.

Je peux me rétracter à tout moment, sur simple demande écrite à l'association.

OUI / j'accepte

NON / je refuse

## 2) Règlement de la randonnée : il faut **OBLIGATOIREMENT**

**Etre licencié-e FFR , être adhérent-e LppdT et avoir fourni son certificat médical conforme.**

- Le déplacement des randonnées du jeudi est organisé en Co voiturage avec un prix Forfait de 11.00 €.
- Le déplacement des randonnées du mardi est organisé par un autocariste « SABA » avec un prix Forfait de 15.00€
- Votre équipement vestimentaire doit être adapté à la randonnée du jour (Vous prémunir, de la pluie, du chaud et froid)
- Vous devez impérativement avoir un apport d'eau, ou autre boissons (l'alcool est interdit pendant la randonnée) et modéré au pique-nique.
- Le (la) responsable de groupe sera respecté.e. et aucun.e randonneur ne peut prétendre à conduire la randonnée. **Cette règle est fondamentale.**
- Nos randonnées peuvent être composées de 2 niveaux pour une même destination. Les 2 groupes sont composés chaque fois qu'il sera nécessaire de le faire par le ou la responsable de la sortie, les 2 groupes se retrouvent pour le pique-nique. Des moyens pour communiquer sont mis à disposition de chaque responsable de groupe.
- Avant chaque départ du parking de Sous-Aléry, un petit briefing informe de l'organisation de la sortie pour laquelle, chaque participant sera à l'écoute.
- Au retour, un débriefing est fait par les animateurs et animatrices, dans un souci d'amélioration, selon le recueil des impressions des participants.

**Nom / Prénom de l'adhérent-e** .....

Signature : avec mention « lu et approuvé » pour les 2 articles

Fait à Annecy le .....